

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES  
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 Juin 2024. accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirist AUDITORS).

**Bilan consolidé  
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2023	2022
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Ecarts d'acquisition		2 761 159	-
- Amortissements des écarts d'acquisition		(138 058)	-
<b>Ecarts d'acquisition nets</b>	<b>(B.1)</b>	<b>2 623 101</b>	<b>-</b>
Immobilisations incorporelles		2 052 496	1 987 275
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 629 068)	(1 499 448)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>(B.2)</b>	<b>423 428</b>	<b>487 827</b>
Immobilisations corporelles		356 538 140	326 469 352
- Amortissements des immobilisations corporelles		(114 510 678)	(94 419 884)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>(B.2)</b>	<b>242 027 462</b>	<b>232 049 468</b>
Immobilisations financières		5 478 373	3 124 194
- Provisions sur immobilisations financières		(82 947)	(82 947)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>(B.3)</b>	<b>5 395 426</b>	<b>3 041 247</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>250 469 417</b>	<b>235 578 542</b>
Actif d'impôt différé		1 495 024	1 023 336
Autres actifs non courants	<b>(B.4)</b>	8 294 696	12 068 755
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>260 259 137</b>	<b>248 670 633</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		97 374 960	49 704 022
- Provisions pour dépréciation des stocks		(4 555 352)	(3 831 790)
<b>Stocks nets</b>	<b>(B.5)</b>	<b>92 819 608</b>	<b>45 872 232</b>
Clients et comptes rattachés		61 692 911	30 971 777
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 864 289)	(6 195 768)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>(B.6)</b>	<b>52 828 622</b>	<b>24 776 009</b>
Autres actifs courants		69 436 014	27 935 468
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 804 158)	(1 040 109)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>(B.7)</b>	<b>67 631 856</b>	<b>26 895 359</b>
Placements et autres actifs financiers		56 150 000	69 150 000
- Provisions pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	-
<b>Placements et autres actifs financiers nets</b>	<b>(B.8)</b>	<b>55 400 000</b>	<b>69 150 000</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.9)</b>	3 528 948	11 804 904
<b>Total des actifs courants</b>		<b>272 209 034</b>	<b>178 498 504</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>532 468 171</b>	<b>427 169 137</b>

**Bilan consolidé  
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2023	2022
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		39 254 475	39 254 475
Réserves consolidés		44 430 232	32 803 353
Autres capitaux propres consolidés		(56 041)	(42 098)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>83 628 666</b>	<b>72 015 730</b>
Résultat consolidé		46 641 768	29 905 517
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>130 270 434</b>	<b>101 921 247</b>
Intérêts des minoritaires dans les réserves		47 650 064	61 445 365
Intérêts des minoritaires dans le résultat		19 620 425	(776 859)
<b>Total des intérêts minoritaires</b>		<b>67 270 489</b>	<b>60 668 505</b>
<b>Total des capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>(B.10)</b>	<b>197 540 922</b>	<b>162 589 752</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>(B.11)</b>	139 102 749	138 010 017
Provisions pour risques et charges	<b>(B.12)</b>	2 894 710	2 341 522
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>141 997 459</b>	<b>140 351 539</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.13)</b>	57 558 630	53 543 636
Autres passifs courants	<b>(B.14)</b>	22 280 338	18 771 751
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.15)</b>	113 090 822	51 912 459
<b>Total des passifs courants</b>		<b>192 929 790</b>	<b>124 227 846</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>334 927 249</b>	<b>264 579 385</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>532 468 171</b>	<b>427 169 137</b>

**Etat de résultat consolidé  
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	(R.1)	262 355 892	156 191 940
Autres produits d'exploitation	(R.2)	5 464 586	4 177 331
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>267 820 478</b>	<b>160 369 271</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours		36 470 470	(9 760 119)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(141 301 984)	(72 597 617)
Charges de personnel	(R.4)	(21 694 368)	(15 505 336)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(28 601 998)	(12 238 664)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(26 468 185)	(12 561 289)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(181 596 065)</b>	<b>(122 663 025)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>86 224 413</b>	<b>37 706 246</b>
Charges financières nettes	(R.7)	(23 859 054)	(7 023 671)
Produits des placements		6 248 676	2 031 944
Autres gains ordinaires	(R.8)	3 395 524	21 229
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(647 571)	(60 608)
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>71 361 988</b>	<b>32 675 140</b>
Impôts exigibles		(5 571 483)	(3 737 117)
Impôts différés		471 688	190 635
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>66 262 193</b>	<b>29 128 658</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(19 620 425)	776 859
<b>Résultat revenant à la société consolidante</b>		<b>46 641 768</b>	<b>29 905 517</b>

**Etat de flux de trésorerie consolidés**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>			
Résultat net		46 641 768	29 905 517
Intérêts minoritaires dans le résultat		19 620 425	(776 859)
*Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	28 601 998	12 238 664
* Amortissements capitalisés			
* Impôt différé		(471 688)	(190 635)
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	(47 670 938)	(3 775 756)
- Créances clients	(F.2)	(30 721 104)	(11 545 231)
- Autres actifs	(F.2)	(41 500 546)	(15 360 308)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	7 818 247	7 815 277
* Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(66 003)	(191 895)
- Ecart de conversion		(13 943)	5 537
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>		<b>(17 761 785)</b>	<b>18 124 311</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(29 438 851)	(64 775 743)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(2 354 179)	(502 294)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		-	(11 011 381)
Décaissement provenant de l'acquisition des intérêts minoritaires		(15 779 600)	-
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(47 572 630)</b>	<b>(76 289 418)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Encaissement sur fonds social		55 793	3 923
Encaissements provenant des emprunts		16 295 973	75 789 975
Remboursements d'emprunts		(5 265 919)	(8 193 878)
Distributions de dividendes		(18 268 429)	(13 286 130)
Encaissement crédit de financement		169 588 773	101 595 000
Remboursement crédit de financement		(130 925 838)	(90 200 000)
Intérêts courus		(864 088)	2 088 462
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>30 616 266</b>	<b>67 797 351</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(34 718 149)</b>	<b>9 632 244</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>76 431 438</b>	<b>66 799 194</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	(F.5)	<b>41 713 289</b>	<b>76 431 438</b>

## Notes aux états financiers consolidés

### I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 50% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 30% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou de produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

### II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

#### II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

## II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

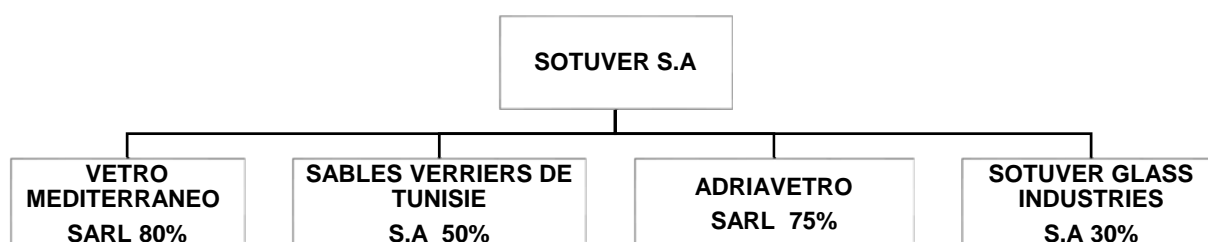
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

#### **Définition du périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



## II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2023		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES (*)	30%	Filiale	IG

(\*) La « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » est une société anonyme créée en 2020.

Selon la norme NCT 35, « le contrôle existe si la société est dotée du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société ».

Aussi, un protocole d'accord a été signé entre « ATD SICAR », « BT SICAR » et « ATTIJARI SICAR » et la société « SOTUVER » indiquant que la société « SOTUVER » détient de concert directement ou indirectement le contrôle de la majorité dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » et que l'investisseur s'engage définitivement et irrévocablement à céder ses actions dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » à la société « SOTUVER » au maximum le 31 décembre 2026.

De ce fait, l'intégration globale sera appropriée pour la consolidation de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ».

**L'intégration globale** consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.



### **II.2.3. Date de clôture**

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

### **II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

#### **✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

#### **✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

## **II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION**

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

#### **▪ Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

#### ▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la « SOTUVER ».

Les états financiers de la société « ADRIAVETRO » sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

#### ▪ **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

<b>Nature</b>	<b>Taux annuels</b>
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

#### ▪ **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

#### ▪ **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

#### ▪ **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation ou à partir de la date d'entrée en exploitation pour les frais préliminaires.

#### ▪ **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

▪ **Impôt différé**

Les sociétés du groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices. Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

▪ **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

▪ **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2023.

### III. NOTES EXPLICATIVES

*(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)*

#### III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2023	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	50%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	30%	30%

### III.2. NOTES SUR LE BILAN

#### B.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 623 101 DT contre un solde nul 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition SGI (*)	2 761 159	-
Amortissements des écarts d'acquisition (**)	(138 058)	-
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>2 623 101</b>	<b>-</b>

(\*) Au cours de l'exercice 2023 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « LLOYD Tunisien » et « ATTIJARI SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 999 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 5 994 000 DT, soit 6 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 1 600 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATTIJARI SICAR » pour un montant global de 9 785 600 DT soit 6,116 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	15 779 600
% des parts acquis	19,11%
Situation net comptable de la société SGI	68 122 662
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	13 018 441
<b>Ecart d'acquisition [(A)-(B)]</b>	<b>2 761 159</b>

(\*\*) Amortissements des écarts d'acquisition sur une durée de 20 ans.

## B.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Cessions 2023	Transfert	Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements Cumulés au 31/12/2022	Dotation 2023	Amortissements des immobilisations cédées	Provisions	Amortissements et provisions Cumulés au 31/12/2023	Valeurs comptables nettes au 31/12/2022	Valeurs comptables nettes au 31/12/2023
Investissements Recherches et développements	105 039	-	-	-	105 039	(9 425)	(7 304)	-	-	(16 729)	95 614	88 310
Licences	459 530	36 597	-	(72 432)	423 695	(221 305)	(37 770)	-	-	(259 075)	238 225	164 620
Brevets	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357	8 357
Logiciels	1 408 577	31 840	-	69 216	1 509 633	(1 268 718)	(84 547)	-	-	(1 353 265)	139 859	156 368
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	-	5 772	-	-	-	-	-	5 772	5 772
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 987 275</b>	<b>68 437</b>	<b>-</b>	<b>(3 216)</b>	<b>2 052 496</b>	<b>(1 499 448)</b>	<b>(129 621)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 629 068)</b>	<b>487 827</b>	<b>423 428</b>
Terrains	1 379 413	-	-	-	1 379 413	-	-	-	-	-	1 379 413	1 379 413
Constructions	25 592 810	14 555 341	-	50 432 655	90 580 806	(11 616 432)	(1 982 390)	-	-	(13 598 822)	13 976 378	76 981 985
Equipements de bureau	659 935	275 086	-	-	935 021	(486 606)	(50 217)	-	-	(536 823)	173 329	398 198
Installations techniques	4 004 795	514 592	-	-	4 519 387	(2 916 530)	(174 628)	-	-	(3 091 158)	1 088 265	1 428 229
Matériel de sécurité	759 083	157 545	-	-	916 628	(255 599)	(69 850)	-	-	(325 449)	503 484	591 179
Matériel de transport	3 100 026	974 299	-	-	4 074 325	(2 107 732)	(761 352)	-	-	(2 869 084)	992 294	1 205 241
Matériel Industriel	117 470 858	7 522 808	(12 799)	-	124 980 867	(75 099 827)	(6 788 494)	12 347	-	(81 875 973)	42 371 031	43 104 894
Matériel Informatique	1 797 284	1 203 091	-	-	3 000 375	(1 161 841)	(275 952)	-	-	(1 437 793)	635 443	1 562 582
Outilsage Industriel	1 841 028	6 750 904	-	-	8 591 932	(775 317)	(8 867 341)	-	-	(9 642 658)	1 065 711	(1 050 726)
Installations, agencements et aménagements	-	4 499 498	-	4 170 036	8 669 534	-	(670 627)	-	-	(670 627)	-	7 998 907
Immobilisations corporelles en cours	169 864 120	(6 371 577)	-	(54 602 691)	108 889 852	-	-	-	(462 290)	(462 290)	169 864 120	108 427 562
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>326 469 352</b>	<b>30 081 588</b>	<b>(12 799)</b>	<b>-</b>	<b>356 538 140</b>	<b>(94 419 884)</b>	<b>(19 640 851)</b>	<b>12 347</b>	<b>(462 290)</b>	<b>(114 510 678)</b>	<b>232 049 468</b>	<b>242 027 462</b>
<b>Total Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>328 456 627</b>	<b>30 150 025</b>	<b>(12 799)</b>	<b>(3 216)</b>	<b>358 590 636</b>	<b>(95 919 332)</b>	<b>(19 770 472)</b>	<b>12 347</b>	<b>(462 290)</b>	<b>(116 139 746)</b>	<b>232 537 295</b>	<b>242 450 890</b>

### B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 5 395 426 DT contre 3 041 247 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2023	Provisions	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022	Variation
Titres de participation	203 247	(82 947)	120 300	120 300	-
Dépôt et cautionnement	4 775 126	-	4 775 126	2 420 947	2 354 179
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
<b>Total</b>	<b>5 478 373</b>	<b>(82 947)</b>	<b>5 395 426</b>	<b>3 041 247</b>	<b>2 354 179</b>

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 120 300 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2023	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(70 447)	120 283	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
<b>Total</b>	<b>203 247</b>	<b>(82 947)</b>	<b>120 300</b>	

### B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 8 294 696 DT contre 12 068 755 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2022	Résorptions	Régularisation	Solde au 31/12/2023
SGI	11 368 034	(2 480 664)	(707 505)	8 179 864
SVT	638 097	(585 890)	-	52 207
SOTUVER	62 624	-	-	62 624
<b>Total</b>	<b>12 068 755</b>	<b>(3 066 554)</b>	<b>(707 505)</b>	<b>8 294 696</b>

### B.5. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 92 819 608 DT contre 45 872 232 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits finis	48 478 219	12 007 749	36 470 470
Moules	21 785 154	16 111 939	5 673 215
Matières consommables	17 045 619	9 040 487	8 005 132
Matières premières	6 840 373	8 200 282	(1 359 909)
Palettes	1 229 459	2 758 494	(1 529 035)
Emballages	1 996 136	1 585 072	411 064
<b>Total Stocks bruts</b>	<b>97 374 960</b>	<b>49 704 022</b>	<b>47 670 938</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(4 555 352)	(3 831 790)	(723 562)
<b>Total Stocks nets</b>	<b>92 819 608</b>	<b>45 872 232</b>	<b>46 947 375</b>

### B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 52 828 622 DT contre 24 776 009 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients d'exploitation	49 871 419	22 809 607	27 061 812
Clients douteux et impayés	6 007 252	6 128 128	(120 876)
Valeurs à l'encaissement	1 489 219	1 303 118	186 100
Clients factures à établir	10 727	-	10 727
Clients effets à recevoir	4 314 294	730 923	3 583 372
<b>Total Clients et comptes rattachés bruts</b>	<b>61 692 911</b>	<b>30 971 777</b>	<b>30 721 135</b>
Provisions pour dépréciation des créances	(8 864 289)	(6 195 768)	(2 668 521)
<b>Total clients et comptes rattachés nets</b>	<b>52 828 622</b>	<b>24 776 009</b>	<b>28 052 613</b>

### B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 67 631 856 DT contre 26 895 359 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation en DT
Etat et collectivités publiques	41 183 997	16 860 530	24 323 468
Fournisseurs débiteurs	19 463 276	5 096 183	14 367 093
Comptes de régularisation actifs	6 374 412	2 609 939	3 764 472
Personnel et comptes rattachés	1 648 399	1 662 675	(14 276)
Débiteurs divers	697 897	1 617 034	(919 137)
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	-
Assurances	26 300	26 300	-
État retenues à la source	-	21 073	(21 073)
<b>Total autres actifs courants bruts</b>	<b>69 436 014</b>	<b>27 935 468</b>	<b>41 500 547</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 804 158)	(1 040 109)	(764 049)
<b>Total autres actifs courants nets</b>	<b>67 631 856</b>	<b>26 895 359</b>	<b>40 736 497</b>

### B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 55 400 000 DT contre 69 150 000 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de Trésorerie « CFI »	40 400 000	37 000 000	3 400 000
Billets de Trésorerie « Med-Invest »	10 000 000	-	10 000 000
Billets de Trésorerie « SICAM »	5 000 000	5 000 000	-
Billets de Trésorerie « FOUNA »	750 000	750 000	-
Placements bancaires (dépôts à terme et certificats de dépôt)	-	26 400 000	(26 400 000)
<b>Total brut</b>	<b>56 150 000</b>	<b>69 150 000</b>	<b>(13 000 000)</b>
Provisions pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	-	(750 000)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>55 400 000</b>	<b>69 150 000</b>	<b>(13 750 000)</b>

(\*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA » détenus par la société « SOTUVER SA »

### B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 3 528 948 DT contre 11 804 904 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Banques	3 514 781	11 794 355	(8 279 574)
Caisse	14 168	10 549	3 619
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>3 528 948</b>	<b>11 804 904</b>	<b>11 804 904</b>



## B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2023 une valeur de 197 540 922 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	de Intérêt des minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>33 215 325</b>	<b>32 326 947</b>	<b>(43 537)</b>	<b>19 985 560</b>	<b>61 445 365</b>	<b>146 929 659</b>
Affectation de résultat 2021	-	19 985 560	-	(19 985 560)	-	-
Augmentation du capital (*)	6 039 150	(6 039 150)	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	(13 286 130)	-	-	-	(13 286 130)
Mouvement sur le fond social	-	3 923	-	-	-	3 923
Amortissement de la subvention	-	(191 895)	-	-	-	(191 895)
Variation des capitaux propres	-	4 098	1 439	-	-	5 537
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	29 905 517	(776 859)	29 128 658
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>39 254 475</b>	<b>32 803 353</b>	<b>(42 098)</b>	<b>29 905 517</b>	<b>60 668 505</b>	<b>162 589 752</b>
Affectation de résultat 2022	-	29 905 517	-	(29 905 517)	-	-
Distribution des dividendes	-	(18 268 429)	-	-	-	(18 268 429)
Mouvement sur le fond social	-	55 793	-	-	-	55 793
Amortissement de la subvention	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Variation des capitaux propres	-	-	(13 943)	-	-	(13 943)
Effet variation de pourcentage de d'intérêt (**)	-	-	-	-	(13 018 441)	(13 018 442)
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	46 641 768	19 620 425	66 262 193
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	<b>39 254 475</b>	<b>44 430 232</b>	<b>(56 041)</b>	<b>46 641 768</b>	<b>67 270 489</b>	<b>197 540 922</b>

(\*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars). Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

(\*\*) Voir note B.1. Ecart d'acquisition

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO</b>	-	<b>10 328</b>
- dans les réserves	10 328	30 843
- dans le résultat	(10 328)	(20 514)
<b>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT</b>	-	<b>158 541</b>
- dans les réserves	158 541	923 842
- dans le résultat	(158 541)	(765 301)
<b>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI</b>	<b>67 270 489</b>	<b>60 499 636</b>
- dans les réserves	47 481 195	60 490 681
- dans le résultat	19 789 294	8 955
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>67 270 489</b>	<b>60 668 505</b>
<b>Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires</b>	<b>47 650 064</b>	<b>61 445 365</b>
<b>Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires</b>	<b>19 620 425</b>	<b>(776 859)</b>

#### **B.11. Emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2023 à 139 102 749 DT contre 138 010 017 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Emprunt</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>Variation</b>
Emprunt ATTIJARI	36 127 750	37 004 466	(876 717)
Emprunt Amen Bank	50 977 915	45 403 365	5 574 550
Emprunt BT	23 597 084	25 000 000	(1 402 916)
Emprunt BIAT	18 400 000	20 190 476	(1 790 476)
Emprunt UBCI	10 000 000	10 400 000	(400 000)
Emprunt Leasing	-	11 710	(11 710)
<b>Total</b>	<b>139 102 749</b>	<b>138 010 017</b>	<b>1 092 731</b>

#### **B.12. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 894 710 DT contre 2 341 522 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>Variation</b>
Provisions pour risques et charges	827 887	569 366	258 521
Provisions pour départ à la retraite	2 066 823	1 772 156	294 667
<b>Total</b>	<b>2 894 710</b>	<b>2 341 522</b>	<b>553 188</b>

### B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 57 558 630 DT contre 53 543 636 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	28 970 037	31 486 404	(2 516 367)
Fournisseurs - effets à payer	19 441 009	14 831 283	4 609 726
Fournisseurs - factures non parvenues	3 889 771	7 057 558	(3 167 787)
Fournisseurs d'immobilisations	5 200 053	110 632	5 089 421
Fournisseurs - retenus de garantie	57 759	57 759	-
<b>Total</b>	<b>57 558 630</b>	<b>53 543 636</b>	<b>4 014 994</b>

### B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 22 280 338 DT contre 18 771 751 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
<b>Clients créditeurs</b>	<b>3 252 679</b>	<b>1 745 674</b>	<b>1 507 005</b>
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	<b>4 491 348</b>	<b>3 567 244</b>	<b>924 104</b>
Autres charges à payer	2 754 361	2 244 888	509 473
Dettes pour congés payés	1 659 789	1 188 171	471 618
Personnel, cession divers	32 820	14 309	18 510
Rémunération due	21 890	25 350	(3 459)
Assurance Groupe	13 383	86 638	(73 255)
Personnel UGTT	9 106	7 888	1 218
<b>Etat et comptes rattachés</b>	<b>6 584 506</b>	<b>5 181 615</b>	<b>1 402 891</b>
Etat impôt et taxes	5 929 439	3 552 141	2 377 298
Etat et collectivités publiques	575 026	1 155 590	(580 564)
État retenues à la source	79 790	419 047	(339 257)
État, FODEC	101	32 860	(32 759)
TCL	150	21 869	(21 719)
État, droit de timbre	-	108	(108)
<b>Créditeurs divers</b>	<b>3 664 954</b>	<b>1 545 017</b>	<b>2 119 938</b>
Dividendes	2 005 961	4 268	2 001 693
C.N.S.S.	1 485 015	1 161 657	323 358
Comptes de régularisation passifs	157 179	369 442	(212 264)
Jetons de présence	8 650	8 650	-
Compte courant associés	7 150	4 268	2 882
Actionnaires opérations sur capital	1 000	1 000	-
<b>Charges à payer</b>	<b>4 286 849</b>	<b>6 732 202</b>	<b>-2 445 352</b>
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>22 280 338</b>	<b>18 771 751</b>	<b>3 508 587</b>

### B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 113 090 822 DT contre 51 912 459 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
<b>Crédit de financement</b>	<b>70 432 935</b>	<b>31 770 000</b>	<b>38 662 935</b>
Crédit financement Export	45 173 434	13 575 000	31 598 434
Crédit financement Stock	25 259 501	18 195 000	7 064 501
<b>Emprunt à moins d'un an</b>	<b>23 122 777</b>	<b>13 185 454</b>	<b>9 937 322</b>
ATTIJARI BANK	11 253 935	7 406 715	3 847 220
AB	5 475 450	3 158 119	2 317 330
BT	4 202 916	-	4 202 916
BIAT	1 790 476	761 905	1 028 571
UBCI	400 000	800 000	(400 000)
U.I.B	-	1 058 716	(1 058 716)
<b>Intérêts courus sur crédits</b>	<b>1 569 451</b>	<b>2 433 539</b>	<b>(864 088)</b>
AB	742 740	481 735	261 005
ATTIJARI BANK	435 013	595 666	(160 653)
BIAT	197 615	624 428	(426 813)
UBCI	123 674	147 953	(24 279)
BT	70 408	570 338	(499 930)
UIB	-	13 419	(13 419)
<b>Banques</b>	<b>17 965 659</b>	<b>4 523 466</b>	<b>14 442 194</b>
ATTIJARI-BANK	3 973 346	232 766	3 740 580
U.B.C.I	4 380 194	-	4 380 194
BT	3 261 863	48 608	3 213 255
Amen Bank	3 105 676	1 822 645	1 283 031
B.I.AT	2 402 139	2 399 006	3 133
ATB	826 503	8 675	817 828
B.N.A	12 165	11 764	401
S.T.B	3 707	-	3 707
BANQUE ZITOUNA	65	-	65
<b>Total</b>	<b>113 090 822</b>	<b>51 912 459</b>	<b>61 178 364</b>

### III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

#### R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 262 355 892 DT au cours de l'exercice 2023 contre 156 191 940 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires Export	197 677 554	93 114 906	104 562 648
Chiffre d'affaires Local	64 678 337	63 077 034	1 601 303
<b>Total</b>	<b>262 355 892</b>	<b>156 191 940</b>	<b>106 163 952</b>

#### R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 5 464 586 DT au cours de l'exercice 2023 contre 4 177 331 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Autres Produits Locaux	5 129 379	3 985 435	1 143 944
Résorption subvention d'investissement	66 002	191 896	(125 894)
Autres produits export	198 102	-	198 102
Subventions d'exploitation	71 103	-	71 103
<b>Total</b>	<b>5 464 586</b>	<b>4 177 331</b>	<b>1 287 255</b>

#### R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 141 301 984 DT au cours de l'exercice 2023 contre 72 597 617 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
<b>Matière première</b>	<b>63 891 516</b>	<b>30 345 175</b>	<b>33 546 340</b>
<i>Stock initial</i>	8 200 282	1 199 388	7 000 894
<i>Achat MP</i>	62 531 606	37 346 069	25 185 537
<i>Stock final</i>	(6 840 373)	(8 200 282)	1 359 909
<b>Matière consommable</b>	<b>20 133 456</b>	<b>10 869 812</b>	<b>9 263 643</b>
<i>Stock initial</i>	25 152 426	18 685 559	6 466 867
<i>Achat MC</i>	33 811 803	17 336 679	16 475 124
<i>Stock final</i>	(38 830 773)	(25 152 426)	(13 678 347)
<b>Emballage</b>	<b>11 535 010</b>	<b>7 230 447</b>	<b>4 304 563</b>
<i>Stock initial</i>	1 585 072	1 370 588	214 484
<i>Achat EM</i>	11 946 074	7 444 931	4 501 143
<i>Stock final</i>	(1 996 136)	(1 585 072)	(411 064)
<b>Palette</b>	<b>7 791 569</b>	<b>3 827 445</b>	<b>3 964 124</b>
<i>Stock initial</i>	2 758 494	2 904 863	(146 369)
<i>Achat Palette</i>	6 262 534	3 681 076	2 581 458
<i>Stock final</i>	(1 229 459)	(2 758 494)	1 529 035
<b>Energie</b>	<b>37 794 420</b>	<b>20 324 731</b>	<b>17 469 689</b>
<i>Gaz</i>	23 234 369	12 941 210	10 293 159
<i>Electricité</i>	13 764 146	7 214 495	6 549 651
<i>Eau</i>	270 927	144 712	126 215
<i>Gasoil</i>	524 977	24 312	500 664
<b>Marchandises</b>	<b>156 013</b>	<b>6</b>	<b>156 007</b>
<b>Total</b>	<b>141 301 984</b>	<b>72 597 617</b>	<b>68 704 367</b>

#### R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 21 694 368 DT au cours de l'exercice 2023 contre 15 505 336 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Salaires & Appointements	16 908 387	12 612 789	4 295 598
Charges Patronales	4 785 981	2 892 547	1 893 434
<b>Total</b>	<b>21 694 368</b>	<b>15 505 336</b>	<b>6 189 032</b>

#### R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 28 601 998 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 238 664 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	19 770 472	9 552 666	10 217 806
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 066 554	588 048	2 478 506
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 689 325	429 861	2 259 464
Dotations aux provisions autres actifs courants	1 205 505	402 212	803 293
Dotations aux provisions stocks	1 825 288	2 179 603	(354 315)
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Dotations aux provisions pour risques et charge	258 521	-	258 521
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138 058	-	138 058
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 726)	(187 999)
<b>Total</b>	<b>28 601 998</b>	<b>12 238 664</b>	<b>16 363 334</b>

#### R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 26 468 185 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 561 289 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Transports	11 737 399	7 481 429	4 255 970
Honoraires	2 646 215	1 350 528	1 295 687
Entretiens et réparations	1 375 457	1 012 770	362 687
Autres charges	944 979	314 555	630 424
Réceptions et missions	906 308	401 636	504 672
Assistances	1 186 125	392 016	794 109
Sous-traitance	4 101 089	369 144	3 731 945
Assurances	579 235	325 849	253 386
Impôts et taxes	1 202 979	298 243	904 736
Locations	664 251	243 407	420 844
Frais bancaires	968 896	165 034	803 862
Jetons de présence	82 817	112 500	-29 683
Télécommunications	72 434	94 178	-21 744
<b>Total</b>	<b>26 468 185</b>	<b>12 561 289</b>	<b>13 906 896</b>

#### R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 23 859 054 DT au cours de l'exercice 2023 contre 7 023 671 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Intérêts des emprunts	18 639 220	4 574 893	14 064 327
Intérêts Opérations de financement	3 359 234	1 810 405	1 548 829
Frais d'escompte	880 396	696 323	184 073
Intérêts des comptes courants	893 255	47 927	845 328
Différence de change	140 407	(105 877)	246 284
Produits financiers	(53 458)	-	(53 458)
<b>Total</b>	<b>23 859 054</b>	<b>7 023 671</b>	<b>16 835 383</b>

#### R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 3 395 523 DT au cours de l'exercice 2023 contre 21 229 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Gains sur éléments non récurrents	3 395 524	21 229	3 374 293
<b>Total</b>	<b>3 395 524</b>	<b>21 229</b>	<b>3 374 293</b>

#### R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 647 571 DT au cours de l'exercice 2023 contre 60 608 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Pertes exceptionnelles	647 571	60 608	586 963
<b>Total</b>	<b>647 571</b>	<b>60 608</b>	<b>586 963</b>

### III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

#### F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	19 770 472	9 552 666	10 217 806
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 066 554	588 048	2 478 506
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 689 325	429 861	2 259 464
Dotations aux provisions sur stocks	1 825 288	2 179 603	(1 456 040)
Dotations aux provisions autres actifs courants	1 205 505	402 212	1 553 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Dotations aux provisions pour risques et charge	258 521	-	258 521
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138 058	-	138 058
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 726)	913 726
<b>Total</b>	<b>28 601 998</b>	<b>12 238 664</b>	<b>16 363 334</b>

#### F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	97 374 960	49 704 022	(47 670 938)
Créances clients	61 692 881	30 971 777	(30 721 104)
Autres actifs	69 436 014	27 935 468	(41 500 546)
<b>Total</b>	<b>228 503 855</b>	<b>108 611 267</b>	<b>(119 892 588)</b>

### F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	80 133 634	72 315 387	7 818 247
<b>Total</b>	<b>80 133 634</b>	<b>72 315 387</b>	<b>7 818 247</b>

### F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(29 370 414)	(64 775 743)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(68 437)	-
<b>Total</b>	<b>(29 438 851)</b>	<b>(64 775 743)</b>

### F.5. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Compte placement SOTUVER S.A.	35 650 000	48 650 000	(13 000 000)
Compte placement SGI	20 500 000	20 500 000	-
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	2 166 239	11 604 876	(9 438 638)
Comptes courants bancaires débiteurs SGI	1 225 748	2 346	1 223 402
Comptes courants bancaires débiteurs SVT	1 135	27 541	(26 407)
Comptes courants bancaires débiteurs ADV	111 666	118 622	(6 956)
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	9 994	40 970	(30 976)
Caisse SOTUVER S.A.	6 144	2 994	3 150
Caisse SVT	131	2 897	(2 766)
Caisse ADV	782	4 657	(3 875)
Caisse SGI	7 110	-	7 110
Comptes courants bancaires créditeurs SVT	(733 855)	-	(733 855)
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(6 076 148)	(1 556 435)	(4 519 713)
Comptes courants bancaires créditeurs SGI	(11 155 657)	(2 966 273)	(8 189 383)
Comptes courants bancaires créditeurs VETRO MEDITERRANEO	-	(758)	758
<b>Total</b>	<b>41 713 289</b>	<b>76 431 438</b>	<b>(34 718 149)</b>

## IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

### IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER SA »

#### A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

##### a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».



#### **b. En Nantissement de Premier Rang :**

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds. Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

#### **c. En Nantissement de Rang Utile :**

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement a été accordé pour la société « SOTUVER » vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 12 800 000 DT.

#### **B- Caution solidaire**

Au 31 décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

#### **C- Crédits**

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 81 000 000 DT, dont 55 049 703 DT restant dû au 31 Décembre 2023. Et se détaillent comme suit :

<b>Banque</b>	<b>Principal Crédit (en DT)</b>	<b>Principal restant dû (en DT)</b>
Attijari Bank	40 200 000	25 205 863
Amen Bank	20 000 000	16 453 365
UBCT	14 000 000	10 400 000
Banque de Tunisie	2 800 000	2 800 000
BIAT	4 000 000	190 476
<b>Total</b>	<b>81 000 000</b>	<b>55 049 704</b>

## D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 10 646 221 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant (en DT)
ATTIJARI Banque	3 216 845
Amen Bank	2 531 866
BIAT	2 251 939
Banque de Tunisie	1 646 255
UBCI	999 315
<b>Total</b>	<b>10 646 220</b>

## E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise de l'engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	3 755 968 DT
	Cautions et garantie de marchés	140 604 DT
Banque de Tunisie	Crédit non immobilisable	1 216 199 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	8 332 086 DT
UIB	Crédit Documentaire	588 420 DT
BH Bank	Crédit Documentaire	480 068 DT
BIAT	Engagement par signature en Euro	110 000 Euro

## IV.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI)

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

**1/ Attijari Bank :** La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, un crédit auprès de Attijari Bank pour un montant de 20 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m<sup>2</sup> - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

**2/ Banque de Tunisie :** La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021 et 2022, un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 25 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m<sup>2</sup> - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

**3/ Amen Bank :** La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, 2022 et 2023, des crédits auprès de l'Amen Bank pour un montant global de 40 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m<sup>2</sup> - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

**4/ BIAT :** La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2022, un crédit auprès de la BIAT pour un montant global de 20 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m<sup>2</sup> - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

#### **IV.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) :**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	<b>Montant</b>
<b>Engagements donnés (Garanties réelles) :</b>	
- Nantissement Du Matériel Attijari Bank	4 575 000
<b>Engagements reçus (Garanties) :</b>	
- Cautions	4 575 000

#### **V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat Net	46 641 768	29 905 517
Nombre d'action (*)	39 254 475	33 215 325
<b>Résultat par action</b>	<b>1,188</b>	<b>0,900</b>

(\*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social de la société pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

## **VI. EVENEMENTS POSTERIEURS**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 17 Mai 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

# **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,**

## **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés**

### **1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 130 270 434 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 46 641 768 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

### **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **3.1 Evaluation des Stocks**

##### Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur nette de 92 819 608 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 17% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

### **3.2 Comptabilisation des revenus**

#### Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 262 355 892 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

### **4. Rapport de gestion relatif au Groupe**

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales.



À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

**Tunis, le 7 Juin 2024**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST & YOUNG**

**Fehmi Laourine**

**INFIRST AUDITORS**

**Mohamed Triki**